

L'IMMIGRATION

LA PROPAGANDE À L'ÉTRANGER—L'INFORMATION
RELATIVE À LA SITUATION AU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle a trait aux cas nombreux signalés d'immigrants venus récemment au Canada qui prétendent être venus en se fondant sur la propagande et les conseils de bureaux canadiens outre-mer, indiquant qu'ils trouveraient facilement des emplois, alors qu'ils se trouvent maintenant en chômage et reçoivent de l'assistance sociale, et dont beaucoup demandent de retourner dans leur pays d'origine, désillusionnés et mécontents. Je demande au ministre si ses services d'immigration poursuivent leur propagande dans d'autres pays, invitant leurs habitants à émigrer au Canada et si on informe les candidats immigrants du chômage qui existe chez nous.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ainsi que la Chambre en a été avisée voici quelques jours, les annonces concernant des possibilités d'emploi précises ont cessé de paraître depuis plusieurs mois, bien que le programme général tendant à faire ressortir qu'il y a de la place au Canada pour les immigrants et que ceux-ci sont les bienvenus dans notre pays soit toujours d'actualité. Nous nous efforçons toujours de mettre les immigrants éventuels au courant de la situation exacte à laquelle ils sont susceptibles d'avoir à faire face en arrivant au Canada. Bien sûr, nous regrettons vivement que des gens arrivent chez nous pour s'apercevoir qu'ils n'ont pas été informés correctement des données de la situation et nous faisons tout notre possible pour remédier à cet état de choses et pour les mettre au courant. Cependant, il y a, bien entendu, un décalage important entre le moment où les intéressés discutent ces questions avec nos services d'immigration à l'étranger et le moment où ils arrivent effectivement au Canada, et c'est ce qui peut parfois expliquer l'interprétation divergente de la situation qui règne au Canada. Parfois, les données de la situation évoluent rapidement.

M. Douglas: Je veux demander au ministre pourquoi son ministère a fait paraître dans le numéro du 14 janvier de cette année du *Daily Express*, et aussi dans le *Daily Telegraph* une annonce pour informer les intéressés que le Canada est un pays où la croissance économique est rapide, où le niveau de vie est élevé et où les occasions de réussir sont multiples, alors qu'à l'époque nous avions 600,000 chômeurs. N'y a-t-il aucune liaison entre les deux directions dont il est chargé, la main-d'œuvre et l'immigration, pour informer les immigrants de la pénurie d'emplois appropriés au Canada pour un très grand nombre de catégories de travailleurs?

L'hon. M. Lang: Mais si, il y a une liaison, et bien entendu, les remarques citées par le député sur notre pays, terre d'occasion, de promesse et d'expansion, sont des choses que je ne suis pas le seul à penser, mais que croient aussi le gouvernement et la plupart des Canadiens.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Lang: Je l'ai déjà indiqué, c'est la campagne que nous menons pour garder au Canada son image dans
[L'hon. M. Laing.]

l'esprit des gens car nous ne doutons nullement que l'économie sera bientôt telle que nous pourrions accueillir...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Douglas: Je veux simplement poser une seule question au ministre. S'engagera-t-il en décrivant le Canada à ceux qui pourraient songer à s'établir au pays à leur faire connaître la réalité outre la propagande?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

QUÉBEC—LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—INDEMNISATION DES PERSONNES ARRÊTÉES INJUSTEMENT

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Étant donné que M^e Louis Marceau, l'ombudsman de la province de Québec, a déclaré récemment qu'il recommanderait l'octroi d'indemnités à plusieurs personnes arrêtées et détenues en vertu de la loi sur les mesures de guerre, l'honorable ministre pourrait-il dire si le cabinet a déjà étudié cette question de l'indemnisation de certaines personnes arrêtées?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice et procureur général): Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que les recommandations du protecteur du peuple, M^e Louis Marceau, seraient transmises au procureur général du Québec.

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Le ministre de la Justice nous dirait-il si lui ou le solliciteur général a reçu copie du rapport Marceau, et si l'on a songé à contribuer à des dédommagements éventuels aux innocents qui ont souffert soit de la loi sur les mesures de guerre, soit de la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires)?

L'hon. M. Turner: J'aimerais prendre connaissance du rapport.

LES FICHES ANTHROPOMÉTRIQUES DES BÉNÉFICIAIRES
DE NON-LIEUX

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal): Le ministre peut-il maintenant répondre à la question que j'ai posée à maintes reprises, et à laquelle d'autres députés ont fait allusion, au sujet de la destruction de photos et d'empreintes digitales, et, sinon, pourrait-il donner un coup de fil au ministre de la justice du Québec pour éclaircir cette affaire?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je crains de n'avoir pas encore reçu de réponse du procureur général du Québec.

Une voix: Combien de temps encore, mon Dieu, combien de temps?

L'hon. M. Turner: Je retournerai à la charge.